

**COMMUNE DE MEZIN****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers en exercice : 13****Présents : 12****Pouvoirs : 1****POUR : 13**

L'an deux mille dix-neuf, le trois avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Mézin, dûment convoqué le 27 mars 2019, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LAMBERT, Maire.

*Présents : Monsieur Jacques LAMBERT, Madame Dominique BOTTÉON, Monsieur Alain VILLA, Monsieur Pascal DE BRITO, Madame Christiane DUCOUSSO, Madame Patricia DUBOUCH, Madame Brigitte PULICANI, Monsieur Julien CHAPOLARD, Madame Mary GRAHAME-LUCAS, Monsieur Yves ALEXANDRE, Monsieur Bernard DULHOSTE, Monsieur Jean-Michel MANABERA.*

*Excusés : Madame Mélanie DASTE donne pouvoir à Madame Dominique BOTTÉON.*

*Secrétaire de Séance : Madame Dominique BOTTÉON.*

**DEL 28/2019****Objet : Location exceptionnelle d'un gîte au mois**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'un gîte communal va être occupé pendant plusieurs mois par Monsieur SANNER.

Considérant l'exposé du Maire,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE :**

- **D'APPROUVER** la location exceptionnelle au mois d'un gîte communal au tarif de 500 €, hors charges (eau et électricité en supplément).

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.  
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
Jacques LAMBERT

